1:

Ghaque question et Réponse est suivie des explications et des développements propres à la compléter et à la faire mieux comprendre.

Enfin, nous avons inséré, à la fin de l'opuscule, un Questionnaire destiné à faciliter l'étude du Commentaire et à favoriser les recherches.

Il est pour les catéchistes un guide sûr et commode pour donner la doctrine chrétienne dans toute sa pureté; pour les pères et mères, un manuel qui leur permettra de conserver euxmêmes et de communiquer à leurs enfants la connaissance des vérités de notre religion, et pour les enfants, un sommaire de la théologie, à la portée de leur intelligence, qui leur facilitera le travail préparatoire à la première communion et qui les empêchera d'oublicr les explications verbales entendues à l'école et au catéchisme.

Prix, franc de port: 50 centins l'exemplaire, et 5 piastres la douzaine.

S'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé, comté de Portneuf, à MM. Chaperon, rue de la Fabrique; Forgues & Wiseman, rue Saint-Joseph, Saint Roch, Québec; Beauchemin et Fils, 256, rue Saint-Paul, Montréal; Cadieux et Derome, rue Notre-Dame, Montréal.

## Bals et Danses

D'accord avec le Grand Conseil de Suisse, le département de justice et police vient d'adresser aux préfets et aux autorités communales la circulaire suivante :

« Nous avons le regret de devoir signaler que dans heaucoup de communes les autorités municipales abusent étrangement du droit que leur accorde la loi d'autoriser les bals et danses publiques; ces divertissements, très souvent dangereux au point de vue des mœurs, auxquels toute surveillance fait défaut, sont non séulement contraires au repos et à la tranquillité que la loi prescrit pour l'observation des dimanches et des fêtes, mais ils sont encore, présque toujours une occasion de dépenses inufiles et d'expès de boissons.

Nos populations, essentiellement agricoles, doivent, si elles veulent prospérer, s'astreindre à des habitudes d'ordre et d'économie, et il est du devoir des autorités d'écarter de leur chemin tout de qui peut constituér pour elles un danger pour le bien-être matériel et moral.